



ARDENNE
MÉTROPOLE

LE MAG



L'agglomération en mode printemps

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépiigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

L'énergie de l'espoir

Si vous vous intéressez un tant soit peu à l'actualité locale, vous savez que la maternité de Sedan se trouve en danger. En raison d'une prochaine succession de départs à la retraite, cette unité risque en effet de se retrouver sans le personnel nécessaire pour assurer correctement sa mission de service public. Seule solution, embaucher pour remplacer les partants. Mais malgré toutes nos recherches depuis des mois, nous n'avons pas enregistré la moindre candidature sérieuse.

Raison pour laquelle Ardenne Métropole a décidé, avec le soutien précieux de l'Agence régionale de santé, d'attirer l'attention pour susciter des vocations. Cette volonté s'est traduite concrètement par une « campagne de pub », une pleine page parue dans les principaux titres de la presse nationale : Le Monde, Le Figaro, Libération, Le Journal du dimanche...

À l'heure où je rédigeais ces quelques lignes, il était encore trop tôt pour savoir si cette tentative pour le moins inhabituelle allait être couronnée de succès. Elle a attiré l'attention de certains médias, à commencer par les caméras du 20 heures de TF1, ce qui constitue en soi une bonne chose, mais son but ultime, vous l'avez compris, est de pouvoir recruter les compétences nécessaires au maintien de l'activité de la maternité sedanaise. Ce qui est certain par contre, c'est que nous nous battons jusqu'au bout pour assurer ce maintien.

Chaque année, près de 600 futures mamans choisissent cette maternité moderne et bien équipée pour donner la vie. Elles viennent de tout le bassin sedanais, parfois même de communes extérieures aux Ardennes. Elles peuvent être assurées que nous continuerons à nous tenir à leurs côtés. Avec espoir et énergie.

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières



L'agglo en mode printemps

Distribution de compost et de composteurs, ramassage des déchets verts chez les seniors et personnes handicapées, nouveaux horaires d'accès aux déchèteries... : avec l'arrivée du printemps, Ardenne Métropole passe au vert !

Ramassage des déchets verts à domicile

Pour la 8^{ème} année consécutive, Ardenne Métropole offre durant les beaux jours ses services aux personnes âgées de 75 ans et plus ainsi qu'aux titulaires d'une carte d'invalidité. Une offre tout ce qu'il y a de plus honnête, puisqu'elle est gratuite...

Du 17 avril au 10 novembre, l'agglo se propose de ramasser les déchets verts des intéressés directement à leur domicile, leur évitant ainsi d'avoir à se déplacer en déchèterie. En 2022, plus de 2.800 foyers ont bénéficié de cette possibilité.

www.ardenne-metropole.fr/collecte-des-dechets-verts

Les bénéficiaires inscrits l'an dernier n'ont aucune démarche à prévoir : leur inscription est reportée d'une année sur l'autre. Les seniors ou personnes en situation de handicap non inscrits ont jusqu'à la fin avril pour se faire connaître. Un courrier précisant le jour de collecte sera adressé aux bénéficiaires.



Qui veut du compost ?

Ardenne Métropole vous incite à bien et mieux trier au quotidien. Et vous êtes de plus en plus nombreux à respecter les consignes de tri, bravo ! Cette auto-discipline, qui se conjugue au quotidien, a permis à l'agglo de ne pas augmenter "l'impôt poubelle" : alors que de très nombreuses collectivités, confrontées à l'explosion du coût de traitement des déchets, ont choisi cette solution pour équilibrer leur budget, Ardenne Métropole a préféré miser sur la prise de conscience des usagers. Avec pour résultat une diminution notable du tonnage des ordures ménagères et au final une fiscalité "déchets" stables.

Mais votre application au tri, notamment à celui des déchets verts, est également récompensée par l'opération "Retour du compost en déchèterie", proposée en partenariat avec Valodea. Dans la limite des stocks disponibles, tous ceux qui le souhaitent sont invités à venir chercher gratuitement du compost dans la plupart des déchèteries du territoire : Aiglemont, Charleville-Mézières (Savigny-Pré), Flize, Gespunsart, Glaire, Montcy-Notre-Dame (Waridon), Pouru-Saint-Rémy et Vrigne-aux-Bois. Mais dépêchez-vous, cette opération se terminera le **9 avril**.



www.ardenne-metropole.fr/retour-du-compost-en-decheterie

Un composteur gratuit

Le printemps, on reprend possession des jardins. Deux solutions pour vos déchets verts : soit vous venez les apporter en déchèterie, soit vous vous dotez d'un composteur, ce qui vous permet d'éviter des trajets tout en vous donnant la possibilité de produire votre propre compost, une matière organique idéale pour tous ceux qui prennent plaisir à tester leur main verte. Afin d'encourager cette pratique vertueuse, Ardenne Métropole offre un composteur à tous ceux qui le souhaitent. Depuis 2019, près de 7.000 foyers ont ainsi pu s'équiper d'un composteur.

Seule obligation pour en faire de même, participer à une réunion durant laquelle on vous fournira les infos nécessaires pour bien utiliser votre composteur, puis signer une charte d'engagement et de bonne utilisation de cet "outil" offert par Ardenne Métropole. Si cette proposition vous tente, appelez le 0800 29 83 55 (appel gratuit) ou complétez le formulaire en ligne.



www.ardenne-metropole.fr/compostons



Application BusInfo Ardenne Métropole

L'ARRIVÉE DES BUS
EN TEMPS RÉEL



Des déchèteries à votre service

Depuis novembre dernier, l'accès aux déchèteries situées sur le territoire d'Ardenne Métropole a été modifié. Principale nouveauté, un système de badge, accordé gratuitement à tout habitant de l'agglomération. Le but est simple : éviter que nos déchèteries, qui fonctionnent grâce aux impôts réglés par les habitants d'Ardenne Métropole, soient utilisées par des personnes extérieures. Après une période d'engorgement due à l'afflux de demande de badges, ces derniers sont aujourd'hui délivrés très rapidement à tous les usagers qui en font la demande.

D'autres règles ont été mises en place : l'accès est désormais réservé aux particuliers et ces derniers ne peuvent décharger qu'un mètre cube de déchets par jour. Pour tout besoin d'apport ponctuel exceptionnel (déménagement, taille de haies,...), les particuliers peuvent solliciter une autorisation d'accès spéciale en appelant le 0800 29 83 55.

 [www.ardenne-metropole.fr/
demande-de-badge-aux-decheteries](http://www.ardenne-metropole.fr/demande-de-badge-aux-decheteries)

En outre, les déchèteries communautaires ont été ou vont être dotées de barrières interdisant l'accès aux véhicules dépassant deux mètres de haut, toujours dans le but d'éviter des fraudes. Leurs horaires d'ouverture évoluent à la belle saison : vous pourrez les retrouver sur le site ardenne-metropole.fr ou sur la dernière page du présent Mag agglomération.



MODALITÉS D'ACCÈS

-  **Badge d'accès** à passer devant la borne ou à présenter au gardien
-  **Hauteur du véhicule limitée à 2 m***
-  **Apport limité* à 1 m³ par passage et par jour**

* dérogation exceptionnelle possible

demande de badge :
> en ligne
> formulaire disponible en déchèterie



Déchets : pour tout savoir en un clic

Déchets verts, mais pas que... Depuis plus d'un an, Ardenne Métropole s'est lancée dans la chasse aux déchets avec un mot d'ordre : trier plus et mieux. Le but, diminuer le tonnage de nos ordures ménagères et de nos encombrants, les premiers étant présentés à la collecte devant chez vous, les derniers déversés dans la benne adéquate en déchèterie. Et ça marche : **en 2022, nous avons réduit ce tonnage de 14,3 % par rapport à 2021.**

Ardenne Métropole a mis au point un outil gratuit pour vous aider dans ce domaine : l'application "Mes déchets Ardenne Métropole", téléchargeable depuis votre smartphone. Une fois installée, cette appli vous donnera une foultitude de conseils et renseignements pratiques, à commencer par votre calendrier de collecte, qu'il s'agisse des ordures ménagères ou du tri. Mais vous y trouverez aussi les adresses précises des conteneurs à verre ou à textile les plus proches de chez vous, les liens nécessaires pour adopter deux poules ou commander gratuitement un composteur, les

horaires d'ouverture des déchèteries... Depuis le lancement de l'application fin 2021, cet outil a déjà été adopté par plus de 4.800 foyers.



JETONS MOINS
et trions mieux

DÉCOUVREZ L'APPLI DÉCHETS
"Mes déchets Ardenne Métropole"



Téléchargez l'appli en flashant le qr code



 www.ardenne-metropole.fr/appli-dechets



Billets unitaires, Pass MobiTAC, Pass 10...
**RECHARGEZ VOTRE PASS
SUR BUSTAC.FR**



TRANSPORTS PUBLICS

Consultation citoyenne

Dans le cadre du renouvellement du marché de délégation du service public des transports urbains, Ardenne Métropole vous propose de donner votre avis en matière de mobilités.

Usagers ou non des transports publics, participez à la construction des mobilités de demain !

 **Enquête en ligne** jusqu'au 30 avril

 **10 Ateliers** sont proposés sur le territoire, du 4 au 14 avril. Voici les premiers ateliers programmés :

- ♦ Mar. 4 avril - 14 h - Charleville-Mézières - salle de Nevers place de Nevers
- ♦ Mer. 5 avril - 10 h - Vivier-au-Court - salle la Vivaroise
- ♦ Mer. 5 avril - 14 h 30 - Nouzonville salle A. Fuzelier - place Gambetta
- ♦ Jeu. 6 avril - 16 h - Charleville-Mézières - Campus Sup Ardenne
- ♦ Jeu. 13 avril - 9 h 30 - Charleville-Mézières - CCAS - 12 rue Bayard nombre de places limité inscription au 06 23 59 20 38



TRANSPORTS PUBLICS
Consultation citoyenne
enquête et ateliers

Usagers ou non, faites entendre votre voix !

ENQUÊTE EN LIGNE jusqu'au 30 avril

10 ATELIERS 4 > 14 avril

Service Mobilités
mobilités@ardenne-metropole.fr
www.ardenne-metropole.fr

tcc





ARDENNE METROPOLE
"Mobilités"

Retrouvez l'ensemble des ateliers et accédez à l'enquête en ligne sur :



 www.ardenne-metropole.fr/consultation-citoyenne

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS






 **Centre aquatique Bernard Albin**
Charleville-Mézières 

-  **Dim. 9 et lun. 10 avril :** ouvert de 9 h à 12 h 30
-  **17 > 30 avril :** horaires vacances
-  **Lundi 1^{er} mai :** fermé
-  **Lun. 8 mai :** ouvert de 9 h à 12 h 30




 **Piscine Ronde Couture**
Charleville-Mézières

-  **Horaires d'ouverture :** mardi, jeudi, vendredi 11 h 30 > 12 h 30
mercredi 8 h > 9 h - 11 h 30 > 12 h 30
-  **Fermée pendant les vacances**

 **Centre aquatique de Sedan** 

-  **Dim. 9 et lun. 10 avril :** ouvert de 9 h à 12 h 30
-  **Mer. 19 avril :** Chasse aux trésors 14 h 30 > 16 h 30 - concours de dessins, goûter offert
-  **17 > 30 avril :** horaires vacances
-  **Lun. 1^{er} mai :** fermé
-  **Lun. 8 mai :** ouvert de 9 h à 12 h 30

 **Patinoire Elena Issatchenko**
Charleville-Mézières 

-  **Dim. 9 et lun. 10 avril :** fermée
-  **17 > 30 avril :** horaires vacances
-  **Fermeture estivale** à partir du 1^{er} mai

 www.ardenne-metropole.fr / <https://centresaquatiques.ardenne-metropole.fr>

CONSERVATOIRE

Auditions Musicales Envies
mer. 12 avril - 19 h - Sedan
Amphithéâtre Pierre Mendès France

Apéritif Musical
une histoire d'amour
mer. 12 avril - 19 h 15
CMz - Théâtre (foyer)

Audition - jeu. 13 avril
18 h - guitare - CMz
Centre social André Dhôtel

Concert à la quarte
mer. 10 mai - 18 h - CMz
Conservatoire (auditorium)

Duo Jazz & danse
contemporaine
jeu. 11 mai - 18 h - CMz
Campus Sup Ardenne
Y Schools



DÉCHÈTERIES

du 27 mars au 28 octobre

AIGLEMONT
mercredi 9 h > 12 h samedi 9 h > 12 h / 14 h > 17 h

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
lundi > samedi : Savigny Pré
8 h > 12 h / 14 h > 18 h

FLIZE
mardi > samedi :
9 h 15 > 12 h / 14 h > 18 h

GESPUNART
mercredi : 8 h > 12 h / 13 h > 18 h
samedi : 8 h > 12 h / 13 h > 17 h

GLAIRE
lundi > samedi :
8 h > 12 h / 14 h > 18 h

LUMES

lundi	mercredi	samedi
9 h > 12 h	14 h > 17 h	10 h > 12 h 14 h > 17 h

MONTCY-NOTRE-DAME
lundi > samedi : Waridon
8 h > 12 h / 14 h > 18 h

POURU-SAINT-RÉMY
lundi : 14 h > 17 h
mercredi et samedi :
9 h > 12 h / 14 h > 18 h

VRIGNE-AUX-BOIS
mardi > samedi :
9 h 15 > 12 h / 14 h > 18 h

JOURS FÉRIÉS

LUNDIS 10 AVRIL,
1^{er} et 8 MAI 

♦ les collectes du matin et de l'après-midi seront effectuées les samedis précédents : **8 avril, 29 avril et 6 mai.**

♦ les collectes du soir seront rattrapées les lendemains : **mardis 11 avril, 2 mai et 9 mai.**



♦ Les déchèteries du territoire seront fermées les lundis 10 avril, 1^{er} mai et 8 mai. 